

## 2 **Connaître et regarder**

Ornements en toiture  
Sculptures  
et décors en pierres  
Ornements  
en stuc ou en plâtre  
Fresques  
et décors peints  
Vitreaux  
Céramiques  
Balcons  
Ferronneries  
Volets et persiennes

## 7 **Entretenir**

Entretien, réparation  
et protection  
des sculptures  
Réparation  
des autres décors  
Réfection des volets  
Réfection des balcons  
Réfection des vitreaux

## 9 **Améliorer**

Création de corniches  
bandeaux  
ou autres décors  
Intégration de volets  
ou de protections  
solaires  
Intégration d'entrées  
d'air et de ventouses  
Isolation thermique  
de la façade

## 12 **Pour en savoir plus**



Certains bâtiments anciens comportent des ornements liés au bâti qui peuvent augmenter leur valeur patrimoniale ou avoir une dimension historique. En cas d'intervention sur ce bâti, il faut apprécier leur qualité ou leur intérêt pour décider leur conservation, leur remise en état ou leur amélioration. Dans quelques situations (immeuble classé totalement ou partiellement, monument historique, bâtiment situé en secteur sauvegardé ou dans le champ de visibilité d'un édifice classé ou inscrit sur la liste supplémentaire des monuments historiques), l'intervention sur certains éléments du bâti nécessite des autorisations préalables.

## Connaître et regarder

À l'extérieur des bâtiments, chaque ouvrage, toiture, murs, portes, fenêtres, balcons, etc., peut être décoré : décors en pierres sculptées ou constitués d'éléments réalisés à base de plâtre, de mosaïques, de céramiques, de peintures, de vitraux, de ferronnerie, ....

### Ornements en toiture

La surface des toitures est généralement faite d'un même matériau posé de façon répétitive et identique. Cependant, les couvertures faites de petits éléments peuvent être animées par des dessins obtenus en faisant varier leur agencement, leurs formes ou, pour les tuiles, leur couleur (tuiles de terre cuite simples ou vernissées).

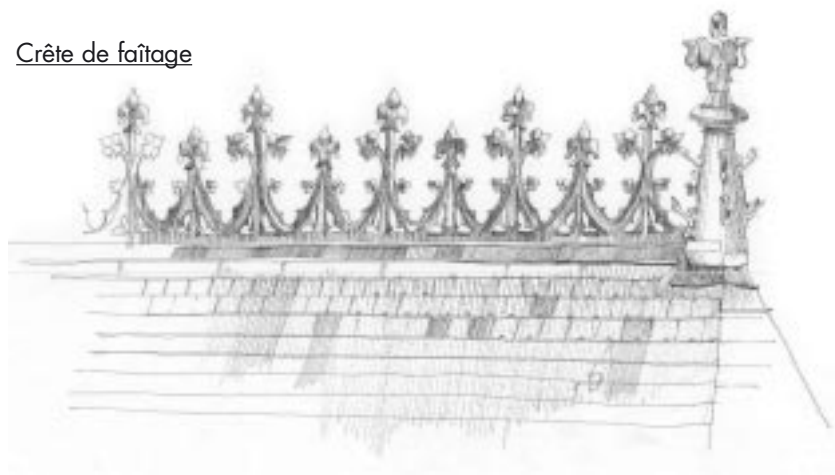
Les bords des toits peuvent aussi être agrémentés d'objets décoratifs :

- les crêtes du faîtage et des arêtières sont couverts de pièces spéciales en terre cuite ou en métal. Ces pièces peuvent comporter des décors ou des couronnements. Au XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècles, le plomb a été fréquemment utilisé. C'est un matériau qui permet de bien assurer l'étanchéité à l'eau des ouvrages. Il était utilisé pour couvrir les faîtages et, comme il était facile à façonner, on rencontre encore des crêtes couronnées de fins feuillages en plomb ou décorées d'ornements en plomb "repoussé", c'est-à-dire présentant des dessins en relief. Actuellement, le métal utilisé pour protéger de l'eau les différentes arrêtes du toit est souvent du zinc ;



Toit

#### Crête de faîtage



- le poinçon, pièce de bois verticale qui reçoit les arêtières et supporte la panne faîtière, peut être surmonté d'un épi, pièce de bois recouverte de zinc ou de plomb ou pièce ouvragée en terre cuite, en zinc ou en plomb. Ces épis sont parfois des supports de girouettes ;
- les bords de toit peuvent faire l'objet de décoration : génoise, antéfixe, chéneaux ouvragés. La génoise ferme l'espace compris entre le mur et un toit fait de tuiles canal par des rangs (un par niveau de bâtiment) de tuiles creuses remplies de mortier. Les chéneaux sont réalisés en pierre, en terre cuite ou en métal, matériaux qui se prêtent bien à l'ornementation.



Génoise

## Sculptures et décors en pierres

Les sculptures et décors de façades en pierres sont généralement taillés au ciseau. La finition peut être effectuée à l'aide d'outils spécifiques comme la boucharde (petit marteau à deux têtes qui sert à donner une surface uniforme et grenue à la pierre).

Les sculptures des façades peuvent être de deux types :

- sculpture en ronde bosse où les figures représentées apparaissent comme des statues ;
- sculpture en relief où des éléments font saillie sur un fond sur lequel ils sont appliqués.

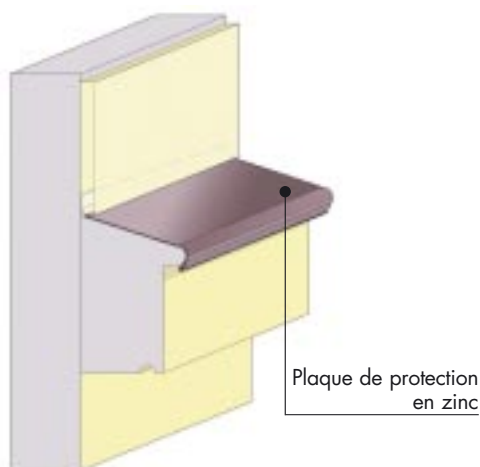
Les atlantes (figures d'hommes) et cariatides (figures de femmes) sont des sculptures disposées sous des ouvrages en saillie sur la façade (balcons, bandeaux...) auxquels elles servent de support réel ou fictif. Mais les principaux types de sculptures sont des "bas-reliefs" figurant des bossages (bosses régulières et souvent géométriques), des dessins géométriques ou figuratifs, des moulures... Les moulures sont des ornements d'allure allongée ayant un profil constant. Les corniches et les bandeaux constituent des moulures fréquemment mises en œuvre sur les façades. La corniche de façade est une moulure en relief située en partie haute à la jonction du mur avec la toiture. Elle sert souvent de support à la gouttière. Semblable à la corniche, le bandeau se situe en partie courante de façade.



Reliefs  
en façade



Bossages



Protection d'un bandeau

Sur des bâtiments à façade très plate, corniches et bandeaux ont non seulement un effet de décoration, mais ont également pour fonction de repousser l'eau de ruissellement loin du mur. Ces ouvrages, qui améliorent la tenue des revêtements de façade, sont souvent recouverts d'une plaque protectrice en zinc.

## Ornements en stuc

### La composition des stucs

Le stuc est initialement un enduit décoratif fait de chaux, de sable et de poudre de marbre blanc et coloré à l'aide de pigments. Tous les stucs sont formés d'au moins deux couches teintées de façon différente posées sur un support lisse. La dernière couche, très fine, peut être polie. Elle a de la transparence et laisse voir les couleurs des couches précédentes. À l'extérieur, les stucs peuvent être "enduits" ou "grattés". La composition du stuc a évolué et le stuc récent est souvent fait à base de plâtre fortement dosé. Le stuc ne convient pas pour l'extérieur. Pour celui-ci, il est proposé des produits prêts à l'emploi applicables sur les murs et comprenant des nombreux composants améliorant leur adhérence et leur durabilité.

### L'utilisation des stucs

Les stucs servent souvent de support aux dessins. Les dessins sur les stucs sont réalisés à partir de deux techniques principales :

- les fresques ou dessins de fausses pierres ou briques sont appliqués sur les différentes couches de stucs enduits ;
- les stucs grattés imitent la pierre ou laissent apparaître des dessins par opposition de couleur. La seconde couche est grattée avec une râpe ou une lame jusqu'à ce que la couleur de la première couche apparaisse. Les dessins sont souvent tracés sur le mur à l'aide d'un pochoir en bois et de "poncifs", tampons enfermant du noir de fumée qui servent à décalquer le dessin que l'on souhaite voir apparaître en éliminant des parties de la deuxième couche colorée ;
- les stucs étaient aussi utilisés pour mouler des décors de façades tels que les corniches et bandeaux, les encadrements de baies ou les pilastres (éléments verticaux en saillie d'un mur ayant l'aspect de colonnes rectangulaires).

Les corniches et bandeaux des façades enduites ne sont actuellement plus réalisés en stuc. On utilise des profilés moulés en usine que l'on fixe à la façade avant la pose de l'enduit.

## Fresques et décors peints

Les trompe-l'œil et les fresques étaient autrefois réservés aux murs intérieurs ou aux murs extérieurs protégés de la pluie. Ils étaient réalisés sur un enduit frais, fait de chaux et de sable, passé en deux couches, le sable de la deuxième étant très fin pour donner une surface très lisse. Les dessins et la peinture étaient posés sur l'enduit humide. Le maniement de la couleur était délicat car la couleur définitive n'apparaissait qu'au bout de quelques jours. Actuellement, les décors peints peuvent être réalisés sur des surfaces sèches en utilisant toutes les couleurs des peintures destinées aux façades.

## Vitraux

Les vitraux sont constitués de verres colorés maintenus dans un châssis de fer et scellés au plomb. La couleur du verre est obtenue en colorant la pâte de verre dans la masse ou en appliquant des couleurs vitrifiables à sa surface. C'est surtout au XV<sup>e</sup> siècle que l'on a employé la peinture sur verre en utilisant les "verres doublés", des verres constitués d'une couche de verre incolore recouverte d'une couche de verre colorée. On traçait un dessin sur la couche colorée, puis on enlevait les parties colorées à l'intérieur du dessin. L'évidement était ensuite rempli par un émail déposé sur la couche incolore. L'ensemble était recuit. Ce système a permis de diminuer le nombre de pièces de verre et, de ce fait, les plombs d'assemblage.

Au XX<sup>e</sup> siècle, les verres à relief ont été développés et les vitraux de type "Art nouveau" comportent souvent des alternances de verres teintés et de verres à relief.

Les vitraux étaient souvent utilisés pour les portes d'entrées ou les fenêtres des cages d'escalier ou des salles de bains.



Vitraux d'une cage d'escalier

## Céramiques

À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, l'usage des carrelages en faïence décorée s'est répandu. Emaillés, ils sont quelquefois utilisés à l'extérieur, selon la technique des Azulejos, beaucoup plus répandue dans des pays comme le Portugal ou le Maroc.

Fin XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, des briques émaillées ont été utilisées pour réaliser des décors muraux.

La technique des bardages s'est récemment développée et des murs entiers ont été couverts de carreaux peints et émaillés, assemblés pour former une image décorative.



Garde-corps

## Balcons

Les balcons, en saillie de la façade, contribuent à l'animer. Ils sont posés sur des consoles ou des colonnes.

Dans les murs en pierres, la pierre qui porte les balcons est encastrée dans le mur et repose sur des consoles ou corbeaux. Une plaque de zinc recouvre souvent les pierres de la plate-forme pour les protéger des effets de la pluie. Le plomb, longtemps utilisé à cet effet, est maintenant évité.

Les balcons peuvent aussi être en bois.

Les balcons sont généralement soumis à des règles d'urbanisme. Ainsi à Paris, il a été imposé, au XIX<sup>e</sup> siècle, que les balcons soient à plus de 6 m du sol et ceux de plus de 80 cm de large étaient réservés aux rues d'au moins 10 m de large. Ces deux règles ont fortement marqué l'image de la ville.

Les balcons sont fermés par des balustrades réalisées en pierre, en bois ou en ferronnerie (fonte ou fer forgé).

Les utilisateurs des balcons doivent être protégés des risques de chute : un garde corps est nécessaire et obligatoire lorsque la hauteur de chute dépasse un mètre. Les règles concernant la configuration et les dimensions des garde-corps ont été établies en partant des risques encourus par les jeunes enfants. Les garde-corps de certains immeubles d'habitation anciens peuvent ne pas être conformes aux règles de sécurité actuelles.

## Ferronneries

Les façades sont souvent agrémentées d'ouvrages de ferronnerie : garde-corps, grilles, auvents, marquises, lanternes, etc. Ces ornements sont en fer forgé, barres de fer travaillées par martelage à l'enclume ou en fonte, alliage de fer et de carbone moulé à chaud.



Suspension



Marquise

## Volets et persiennes

Les volets et persiennes participent, eux aussi, à l'animation et à la décoration des façades. Ils sont peints et leur couleur doit s'harmoniser au reste de la façade. Les règlements d'urbanisme peuvent imposer des gammes de couleur.

Les volets sont pleins alors que les persiennes sont faites d'un cadre à l'intérieur duquel sont assemblées parallèlement entre elles des lames minces de bois. Elles laissent pénétrer un peu de lumière.

Dans certaines persiennes, ce cadre peut s'ouvrir et s'orienter en fonction de la position du soleil.

Dans d'autres ce sont les lames qui sont mobiles. Il existe des persiennes entièrement en métal.



Persiennes  
à projection

## Entretien

La réfection des parements et des décors de façades doit intervenir lorsque les causes de pathologie ont été déterminées et éliminées : humidité, mouvements structurels, etc. Elle peut nécessiter la pose d'échafaudages, qui peuvent empiéter sur le domaine public. L'entreprise doit demander à la mairie une autorisation pour les installer.

En secteur sauvegardé ou lorsque les bâtiments sont dans le périmètre d'un bâtiment classé, ces travaux peuvent être soumis à des règles ou des autorisations. Il faut l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Dans tous les cas, il est toujours recommandé de prendre des conseils, notamment auprès du CAUE (Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement) du département.

## Entretien, réparation et protection des sculptures

La réparation des sculptures endommagées par la pollution ou l'érosion peut être réalisée soit en purgeant la partie endommagée, puis en scellant une pierre neuve taillée à l'identique sur toute la partie manquante, soit en utilisant un mélange de poudre de pierre et de résine pour consolider la pierre et remplacer les parties manquantes. Les sculptures sont nettoyées comme toutes les pierres. Différentes techniques sont disponibles : à l'eau froide ou chaude, à la brosse, avec du sable pulvérisé, etc. Leur choix est fonction de l'état et de la nature de la pierre et des conditions extérieures. Pour les éléments très travaillés, il faut parfois avoir recours à des techniques mises au point pour les monuments historiques telles que l'utilisation des rayons laser.

## Réparation des autres décors

Avant de réparer les décors (fresques, moulures, ...), il est préférable, surtout lorsqu'ils sont particulièrement ouvragés de les photographier au préalable ; dans certains cas, un relevé précis est nécessaire. Il peut être effectué à la main ou à l'aide d'appareils et outils informatiques dont disposent les géomètres.

Ces travaux doivent être effectués par une entreprise capable d'apprécier la valeur des décors et, si nécessaire, spécialisée dans ces travaux de remise en état des pierres, de fresques, ...

## Réfection des volets

Les volets en bois doivent être régulièrement repeints, vernis ou lasurés. La durée de cette protection dépend, en tout état de cause, des conditions climatiques et de l'exposition de la façade au soleil et aux intempéries. Tous les éléments de serrurerie (fixations, fermetures, gonds, etc.) doivent être vérifiés régulièrement et, si nécessaire, changés.

Les volets métalliques nécessitent une protection par un traitement anti-rouille et une peinture. Certains produits actuels permettent de réaliser ces deux opérations en même temps. Les volets très abîmés doivent être déposés et réparés en atelier spécialisé où ils sont redressés, décapés, traités contre la corrosion et peints.

## Réfection des balcons

L'ébranlement d'une partie, quelle qu'elle soit, d'un balcon implique une réparation immédiate et l'interdiction de son usage tant que cette réparation n'est pas effectuée. Pour éviter tout risque il faut régulièrement faire vérifier la solidité de la plate-forme du balcon et du garde-corps par un professionnel. Lorsque l'eau de pluie pénètre entre la plate-forme et le mur et vient tacher le mur intérieur, il est nécessaire de renforcer l'étanchéité. Des solutions d'amélioration doivent être recherchées par un professionnel. Ce peut être, par exemple, la pose d'une plaque de zinc sur toute la surface de la plate-forme.

## Réfection des vitraux

Les éléments de vitrage colorés ou à reliefs des vitraux anciens sont liés au plomb. Ces liaisons se détériorent parfois et laissent apparaître du jour entre les vitres. Des verres peuvent se casser. Seul un professionnel du vitrail peut rétablir le bon état de ces vitraux.

Les fenêtres comportant des vitraux sont très peu isolantes. La mise en place d'une deuxième fenêtre est une solution qui permet de les conserver, tout en supprimant une grande partie des déperditions de chaleur qu'elles entraînent.

## Améliorer

### Création de corniches bandeaux ou autres décors

L'adjonction de décors en façade peut apporter une réelle amélioration à certains bâtiments sur les plans esthétique et fonctionnel :

- les pignons peints suppriment l'austérité d'un mur sans percement. Il est notamment possible de dessiner des fenêtres en trompe-l'œil. Ce décor doit recevoir l'accord de la municipalité. Il est exécuté sur un mur enduit ;
- les corniches et bandeaux décorent et améliorent la tenue des revêtements de façade. Ils ont parfois été sacrifiés sur certains bâtiments anciens pour des raisons de mode. À l'occasion d'une réfection de façade, il peut être judicieux de les rétablir ou de les créer.

### Intégration de volets ou de protections solaires

S'il est facile de remettre des volets sur des façades qui, à l'origine en étaient pourvues, il n'est pas toujours possible ou commode d'en poser sur certaines façades :

- les volets espaces permettant aux volets de se rabattre sur la façade ou dans l'embrasure de la fenêtre peuvent être insuffisants ;
- des règlements d'urbanisme ou de copropriété peuvent limiter le choix en imposant des contraintes spécifiques (couleurs, formes, ...), il faut se renseigner auprès de la mairie et auprès du syndic de copropriété. Un certain nombre d'exigence concernent les volets roulants. Très visibles dans l'encadrement de baie, ils réduisent la surface de vitrage et obligent parfois à un changement de fenêtre. La façade s'en trouve modifiée.

Pour se protéger du soleil, seules les protections extérieures sont efficaces. Les stores extérieurs sont particulièrement adaptés à cet usage. Mais tout comme pour les volets, il n'est pas toujours facile de les poser sans porter atteinte à la façade : il convient de vérifier la faisabilité esthétique, technique et réglementaire de leur pose avant de s'engager dans cette amélioration.

### Amélioration de la sécurité des garde-corps

Les garde-corps de balcon de bâtiments anciens peuvent ne pas être au niveau des exigences de sécurité actuelles (hauteur, écartement



Ventouse  
de chaudière

des barreaux...). Surtout en présence d'enfant, il est vivement conseillé de rechercher les moyens d'amélioration de la protection contre les chutes. Le choix d'une solution efficace doit être effectué en respectant l'intégrité du bâti. Les plaques de verre aux propriétés mécaniques renforcées offrent des possibilités esthétiques à explorer dans certains cas.

### Intégration d'entrées d'air et de ventouses

Les ventouses permettant le fonctionnement de chaudières à gaz, sans créer d'entrée d'air spécifique et un conduit d'évacuation des gaz brûlés, peuvent dégrader l'aspect d'une façade. Le choix de leur emplacement est à définir en tenant compte de l'image de la façade.

### Isolation thermique de la façade

L'isolation extérieure ne convient pas aux façades comprenant des revêtements décorés ou à relief. La seule solution d'isolation est alors l'isolation intérieure.

# Fiche personnelle

## Pour en savoir plus

Je veux  
tout savoir

### Adresses utiles

- > La mairie de votre commune
- > CAUE, Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement ([www.fncaue.org](http://www.fncaue.org))
- > SDAP, Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, pour consulter un ABF, Architecte des Bâtiments de France

### La réglementation

- > Loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques
- > Article L313-1 et 2 du Code de l'urbanisme relatif aux secteurs sauvegardés
- > Article L421-6 du Code de l'urbanisme relatif aux immeubles situés dans le champ de visibilité d'un édifice classé

### Autres fiches à consulter

- > Faire des travaux : du projet à la réalisation
- > De l'immeuble à la rue
- > Enduits traditionnels
- > Enduits modernes
- > Façades en béton apparent
- > Peintures minérales
- > Peintures et revêtements plastiques
- > Façades en pierres apparentes
- > Façades en briques apparentes
- > Façades en pan de bois ou à ossature métallique
- > Parements contemporains
- > Éléments en ferronnerie
- > Menuiseries extérieures
- > Isolation en façade

## Pour toute demande d'information

- > ANAH  
[www.anah.fr](http://www.anah.fr)  
**Tél. : 0826 80 39 39** (0,15 €/mn)
- > Délégations locales de l'ANAH  
au sein de chaque DDE